

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 10.8 – La doctrine du baptême

Le baptême comme moyen de grâce et comme sacrement

Dans notre discussion sur les moyens de grâce, nous avons déjà expliqué l'utilisation du mot « sacrement » et la signification du terme « moyens de grâce ». Nous avons expliqué pourquoi nous appelons le baptême un sacrement et pourquoi nous disons que le baptême est un moyen de grâce. Mais comme nous avons maintenant examiné plus en détail ce que la Bible dit au sujet du baptême, il est peut-être utile de répéter certains des enseignements que nous avons examinés plus tôt.

Les deux fonctions d'un moyen de grâce sont de transmettre le pardon des péchés et de créer la foi en ce pardon. Le baptême est vraiment un moyen de grâce, car le baptême nous offre, nous donne et nous scelle la rémission des péchés que Christ a gagnés pour tous. Dieu utilise également le baptême pour créer et renforcer notre foi en Christ. L'apôtre Paul appelle le baptême « **le baptême de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit** » (Tite 3:5). Le Saint-Esprit est à l'œuvre dans le baptême pour nous régénérer et nous renouveler. La régénération signifie le début d'une nouvelle vie spirituelle ; cela signifie renaître ou naître de nouveau. Dans sa conversation avec Nicodème, Jésus a dit : « **Si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne t'étonne pas que je t'aie dit : Il faut que vous naissiez de nouveau** » (Jean 3:5-7).

À la Pentecôte, l'apôtre Pierre offrit à ses auditeurs pénitents le pardon de leurs péchés par le baptême, en leur disant : « **Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés** » (Actes 2:38) . Quand Ananias de Damas apporta l'Évangile de Jésus à Saul de Tarse (connu plus tard sous le nom de missionnaire Paul), il lui dit : « **Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés** » (Actes 22:16). Les bienfaits de la mort et de la résurrection de Jésus pour tous sont transmis aux pécheurs par le baptême, car l'apôtre Paul a écrit aux chrétiens romains : « **Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ?** » (Romains 6:3).

Par conséquent, tout comme l'Évangile oral ou écrit du Christ transmet le pardon des péchés et crée la foi en Christ, de même le baptême transmet le même pardon des péchés et crée de même la foi et une nouvelle vie spirituelle. Puisque le baptême est le lavage de régénération du Saint-Esprit, il a le même pouvoir que l'Évangile oral ou écrit du Christ par lequel l'apôtre Pierre dit que nous sommes « **régénérés** » (1 Pierre 1:23). La forme de l'Évangile est différente, mais c'est toujours le même Évangile salvifique, que ce soit sous forme oral seulement ou sous la forme de la Parole oral combinée avec l'application de l'eau au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

L'une de nos confessions luthériennes, *l'Apologie (Défense) de la Confession d'Augsbourg*, l'exprime ainsi : « *De même que la parole pénètre dans l'oreille, afin de toucher le cœur, de même le rite (du baptême) frappe les yeux, pour agir sur le cœur. La parole et le rite produise un effet identique, comme Augustin l'a dit, à merveille : le sacrement est le Verbe visible parce que le rite est reçu par les yeux et qu'il est comme une peinture du Verbe, signifiant la même chose qui lui. Donc leur effet est identique* » (LA FOI DES ÉGLISE LUTHÉRIENNES *Confessions et Catéchismes*, Article XIII, p. 118-119, §240). Augustin était un évêque ou un pasteur chrétien qui vivait en Afrique du Nord (354-430 après JC).

La plupart des églises protestantes utilisent le baptême d'une manière ou d'une autre, mais presque toutes n'enseignent pas que le baptême est vraiment un moyen de grâce qui transmet le pardon des péchés, même si Pierre a clairement enseigné à la Pentecôte que le baptême est « **pour le pardon de péchés** » (Actes 2:38). Certains d'entre eux enseignent que le Saint-Esprit n'a besoin d'aucun moyen de grâce, mais fait son œuvre en dehors des moyens de grâce, même si le baptême a très souvent lieu en même temps que le Saint-Esprit agit directement sur le cœur. À leur avis, le baptême est une image de ce que Dieu fait en dehors du baptême ; c'est-à-dire que le baptême est une action symbolique uniquement et qu'il ne transmet pas réellement le pardon des péchés à la personne qui est baptisée.

L'Église catholique romaine enseigne que la personne qui administre le baptême doit avoir la bonne intention ; sinon le baptême n'a pas le résultat approprié. Mais la puissance du baptême est dans la Parole de Dieu liée au baptême, pas dans l'intention de la personne qui baptise.

L'Évangile en paroles seulement ne perd pas sa puissance ou son effet lorsqu'il est prononcé par un incroyant ou un hypocrite. De la même manière, le baptême ne perd pas non plus sa puissance ou son effet, tant que la Parole qui y est liée est vraiment la Parole de Dieu, quel que soit l'administrateur. Cependant, un doute est jeté sur le baptême d'une personne si le groupe qui administre le baptême définit les mots utilisés dans la bonne administration du baptême différemment du sens ordinaire des mots. Par exemple, Jésus a dit à ses disciples de baptiser « **au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit** » (Matthieu 28:19). Ainsi, Dieu nous a appris à comprendre que le vrai Dieu est un Dieu unique en trois personnes égales — le Dieu trinitaire. Si le groupe faisant le baptême définit officiellement le Père et le Fils et le Saint-Esprit comme trois dieux plutôt qu'un seul Dieu en trois personnes, ou si le groupe nie officiellement que le Fils est Dieu ou que le Saint-Esprit est Dieu, c'est discutable si un tel baptême est un baptême valide. Même si le son des mots peut être le même, le contenu des mots est différent, puisque les mots sont officiellement définis par le groupe d'une manière différente. Nous avons donc de sérieux doutes quant à savoir si un baptême effectué par les Témoins de Jéhovah ou par toute autre secte anti-trinitaire est un baptême chrétien, puisque les Témoins de Jéhovah et d'autres sectes de ce genre rejettent le concept d'un Dieu trinitaire. Les Mormons décrivent le Père, le Fils et le Saint-Esprit non comme un seul Dieu mais comme trois dieux séparés. Devrions-nous accepter leur baptême comme valide ? Un baptême douteux ne donne pas à la personne baptisée l'assurance nécessaire qu'elle est vraiment baptisée.

D'un autre côté, la validité du baptême n'est pas mise en doute si l'administrateur du baptême est un incroyant, tant que les mots qui sont utilisés pour le baptême sont les mots que Jésus nous a demandé d'employer, et ces mots sont officiellement définis par le groupe administrant le baptême de la manière appropriée. Par conséquent, nous ne baptisons pas ordinairement des personnes venant à nous d'autres d'église si elles ont déjà été baptisées dans une église chrétienne qui confesse le Dieu trinitaire et utilise de l'eau pour ses baptêmes. Il peut aussi arriver à l'occasion qu'une personne ait vraiment été baptisée, mais il n'y a aucune trace d'un tel baptême ou aucun témoin qui peut attester d'un tel baptême. Puisque personne ne peut savoir avec certitude si un baptême a eu lieu, la personne doit être baptisée même s'il est possible qu'elle ait été baptisée plus tôt. Un baptême douteux ne donne pas à la personne baptisée l'assurance nécessaire qu'elle est vraiment baptisée, donc en cas de doute, il est préférable de baptiser quelqu'un pour qu'il puisse avoir l'assurance qu'il a été correctement baptisé.

Même s'il est généralement vrai que les pasteurs ont été appelés par les congrégations chrétiennes à faire le baptême au nom de Dieu et au nom de la congrégation, tout chrétien peut administrer le baptême et devrait administrer le baptême si un pasteur n'est pas disponible. Par exemple, lorsqu'un nourrisson, un enfant ou un adulte non baptisé est gravement malade et qu'il y a une possibilité de mort imminente, et qu'aucun pasteur n'est à proximité ou facilement disponible, les chrétiens qui sont présents devraient demander à l'un d'eux d'administrer le baptême à la personne non baptisée, puis avertir plus tard le pasteur afin qu'il puisse y avoir un enregistrement approprié du baptême.

Ceux qui administrent le baptême n'ont aucun pouvoir spécial qui rend le baptême efficace. La puissance est dans la Parole de Dieu, et ceux qui font le baptême ne sont que des intendants ou des gardiens, comme l'a écrit l'apôtre Paul : « **Qu'on nous regarde comme des serviteurs de Christ, et des dispensateurs des mystères de Dieu** » (1 Corinthiens 4:1). « **Qu'est-ce donc qu'Apollon, et qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs, par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun** » (1 Corinthiens 3:5).

Un baptême qui est administré selon les paroles données par Jésus lui-même est un baptême valide même si la personne qui est baptisée est un incroyant au moment du baptême. La Parole de Dieu reste vraie même si elle n'est pas crue. L'apôtre Paul a écrit : « **Eh quoi ! si quelques-uns n'ont pas cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu ? Loin de là ! Que Dieu, au contraire, soit reconnu pour vrai, et tout homme pour menteur** » (Romains 3:3-4).

Néanmoins, la seule façon de recevoir le bénéfice du baptême est par la foi, c'est-à-dire en croyant et en faisant confiance à la promesse de Dieu qui est faite au baptême. Jésus a dit : « **Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé** » (Marc 16:16). La lettre aux Hébreux dit : « **Cette bonne nouvelle nous a été annoncée aussi bien qu'à eux ; mais la parole qui leur fut annoncée ne leur servit de rien, parce qu'elle ne trouva pas de la foi chez ceux qui l'entendirent** » (Hébreux 4:2). Ce que cela signifie en pratique, c'est qu'une personne qui a été baptisée peut ne pas avoir le bénéfice du baptême pendant un certain temps à cause de son incrédulité, mais plus tard, elle peut être amenée à la foi en Jésus par l'Évangile. Une telle personne n'a pas besoin d'être rebaptisée, car la Parole de Dieu prononcée lors de son baptême reste valable même si elle n'y a pas cru pendant un certain temps.

La question est souvent posée de savoir si les personnes non baptisées peuvent être sauvées. Jésus a dit à ses disciples : « **Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné** » (Marc 16:15-16). Remarquez que Jésus n'a pas dit : « Celui qui n'est pas baptisé sera condamné ». Par conséquent, nous ne pouvons pas dire que toutes les personnes non baptisées seront condamnées. Le voleur repentant à côté de Jésus sur la croix n'a pas été baptisé, et pourtant Jésus lui dit : « **Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis** » (Luc 23:43). Son absence de baptême ne l'a pas condamné.

D'un autre côté, si quelqu'un prétend croire au Christ mais refuse obstinément de se faire baptiser, il méprise la Parole de Dieu et les moyens de grâce de Dieu. C'est ce que dit la Parole de Dieu concernant ceux qui ont rejeté le baptême de Jean-Baptiste : « **Les pharisiens et les docteurs de la loi, en ne se faisant pas baptiser par lui, ont rendu nul à leur égard le dessein de Dieu** » (Luc 7:30). Un vrai croyant en Christ ne continuera pas à rejeter le don gracieux de Dieu lors du baptême.

Même sans le baptême, Dieu peut créer la foi au Christ à travers la Parole de l'Évangile, même dans le cas des petits enfants. Il y a eu des cas où des parents ont refusé de faire baptiser leurs enfants, et pourtant l'enfant peut avoir été amené à croire en Jésus en entendant l'Évangile. Ainsi, le baptême n'est pas absolument nécessaire pour le salut, puisque Dieu est capable de produire et de soutenir la foi au Christ à travers la Parole de l'Évangile. Néanmoins, le baptême n'est pas facultatif, comme si nous avions le droit de choisir de ne pas être baptisé. Ainsi, le baptême est nécessaire en tant que quelque chose commandé par Dieu et établi par Dieu comme moyen de grâce, qu'aucun chrétien ne voudra mépriser ou ignorer. Mais Dieu dans sa miséricorde est capable d'accomplir son dessein par l'Évangile oral quand, dans des circonstances inhabituelles, le baptême fait défaut.

Questions

1. Quelles sont les deux fonctions d'un moyen de grâce ?
2. Pourquoi est-il juste pour nous d'appeler le baptême un moyen de grâce ?
3. Qu'est-ce qui différencie le baptême de la Parole de l'Évangile ?
4. Qu'est-ce qui donne au baptême le pouvoir de pardonner les péchés ?
5. Pourquoi un baptême est-il valide même s'il est fait par un incroyant ?
6. Qu'est-ce qui rend douteux les baptêmes des Témoins de Jéhovah et des Mormons ?
7. Pourquoi est-il important pour l'église de tenir des registres des baptêmes ?
8. Pourquoi n'importe quel chrétien peut-il faire un baptême ? Quand le ferait-il ?
9. Quelle est la seule manière de bénéficier du baptême ?
10. Comment quelqu'un qui n'est pas baptisé peut-il encore être sauvé ?